

A.C CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : LA TAYE 2 B Chemin de la GUINGUETTE 28190 SAINT-GEORGES-SUR-EURE

499 071 884 RCS CHARTRES

**COMPTES APPROUVES
PAR DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2025**

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized cursive letters, is positioned below the approval text within a rectangular box.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C. CONSULTING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 2 B chemin de la Guinguette 28190 SAINT-GEORGES-SUR		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 9 9 0 7 1 8 8 4 0 0 0 1 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/01/2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	230886
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CR	
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SAS A. C. CONSULTING		Néant	☐ *	
				Exercice N 30092024		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500..)			DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	800360	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-407840	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	393069	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	217319	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2342	
	Dettes fiscales et sociales			DY	4677	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	224339		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	617409		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	224339
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A.C. CONSULTING

Annexe



Page : 16 / 55

SAS A.C.CONSULTING

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2024

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1.	Événements principaux	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2.	Informations relatives au bilan	2
2.1.	Actif.....	2
2.1.1.	Immobilisations corporelles.....	2
2.1.1.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	2
2.1.2.	Immobilisations financières	3
2.1.2.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.2.2.	Informations relatives aux filiales et participations	3
2.1.2.2.1.	Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	3
2.1.2.2.2.	Méthode de valorisation des titres de participation.....	3
2.1.3.	Produits à recevoir.....	4
2.1.4.	Créances	5
2.2.	Passif	6
2.2.1.	Capitaux propres	6
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2.	Capital.....	6
2.2.2.	Charges à payer	6
2.2.3.	Dettes financières et autres dettes.....	7
3.	Informations relatives au compte de résultat	8
4.	Engagements hors bilan	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La société a consenti un abandon de créance assorti d'un retour à meilleure fortune à sa filiale La Maison de l'Argousier. Le montant abandonné est de 210 000€.

La Maison de l'Argousier est toujours en phase de développement de son activité. Ce temps étant plus long que prévu il a été décidé de provisionner à hauteur de 150 000€ le compte courant détenu par la société A.C. Consulting.

Aucun autre événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-

2.1.2. Immobilisations financières

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-

2.1.2.2. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.2.2.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.		Brute	Nette		
		Dividendes			Résultats	Cautions
La Maison de l'Argousier	1 000	100%	1 000		5 820	306 427
	414	-		1 000	43	

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.		Brute	Nette		
		Dividendes			Résultats	Cautions
Natur Perpetua	376	37%	349		26 209	230 886
	319 850			349	- 50 350	
	Observation : informations issues des comptes 2023. Parité retenue 1€ = 19.336 Leu Moldave					

2.1.2.2.2. Méthode de valorisation des titres de participation

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation en fonction de la valorisation de chaque filiale.

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	-

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		230 887	230 887	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	7 519	7 519	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		306 428	306 428	-
	Débiteur divers		1 950	1 950	-
Charges constatées d'avance		392	392	-	
TOTAL		547 175	547 175	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500	-	-	500
Primes, réserves et écarts	847 132	-	46 722	800 410
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-46 722	-	361 118	-407 840
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	800 910	-	407 840	393 070

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 100 actions de 5€ euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 500
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	1 605
Divers	-
TOTAL	3 105

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	2 343	2 343	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	3 072	3 072	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 605	1 605	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	217 320	217 320	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	224 340	224 340	-	-

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	4 431	-	4 431
Chiffre d'affaires net	4 431	-	4 431

4. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-
Engagements reçus		
- Abandon de compte courant accordé en 2023 avec clause de retour à meilleure fortune	151 000	-
- Abandon de compte courant accordé en 2024 avec clause de retour à meilleure fortune	210 000	

A.C CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : LA TAYE 2 B Chemin de la GUINGUETTE 28190 SAINT-GEORGES-SUR-EURE

499 071 884 RCS CHARTRES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DELIBERATION DU 31 MARS 2025 A 17 HEURES

L'Associé unique, sur la proposition conforme du Président, décide d'affecter de la manière suivante le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 :

* Affectation du résultat de l'exercice de (-407 840,07) euros :

- Au poste "Autres Réserves", à concurrence de :..... euros (-407 840,07)

TOTAL EGAL AU RESULTAT :..... euros (-407 840,07)

L'Associé unique reconnaît, en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, le rapport présenté et le texte des projets de résolutions mentionnent que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes (versés à une société soumise à l'IS)
Année N-1	0		
Année N-2	70 000		
Année N-3	0		

« COPIE CERTIFIEE EXACTE » - « LE PRESIDENT »

